

Communiqué de presse



L'Etat et l'Ina signent le 4ème contrat d'objectifs et de moyens (COM 4)

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication et Laurent Vallet, Président-directeur général de l'Ina, ont signé lundi 21 décembre 2015 le quatrième contrat d'objectifs et de moyens de l'Ina (« COM 4 »), couvrant la période 2015-2019.

Ce contrat a été élaboré entre les différentes parties selon deux convictions fortes. D'abord, la nécessité de repenser la place et le rôle des archives, comme de tous les métiers de l'Ina, à l'heure du numérique et des médias sociaux, dans une démarche d'innovation résolument tournée vers les nouveaux usages. Ensuite, la nécessaire consolidation de la vocation industrielle et commerciale de l'Institut qui constitue, en France mais aussi à l'international, un levier pour son développement futur, et impose parallèlement une modernisation rapide de sa gestion.

Contacts presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 82 05
service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse de l'Ina
Agnès Baraton - 01 49 83 20 95 - abaraton@ina.fr

Le COM décline ainsi quatre impératifs stratégiques :

- réaffirmer la mission patrimoniale de l'établissement ;
- assumer pleinement son statut d'Etablissement public industriel et commercial (EPIC) ;
- accroître son potentiel d'innovation ;
- moderniser sa gestion sociale, financière et immobilière.

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Ces quatre impératifs du COM passent en revue, de façon détaillée, l'ensemble des activités de l'entreprise et des évolutions qui sont envisagées pour les cinq années à venir. Enfin, le suivi de l'action de l'INA sera réalisé au travers de 17 indicateurs de réalisation, ainsi que d'un plan d'affaires pour la période 2015-2019, en fonctionnement comme en investissement.

Ce contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2015-2019 de l'Ina sera signé dans les prochains jours par le Ministre des Finances et des Comptes Publics, Michel Sapin, et par le secrétaire d'Etat au Budget, Christian Eckert.

Le contrat est disponible sur demande auprès du service de presse de l'Ina.

Paris, le 21 décembre 2015